

facilitez la mobilité de vos cadres en facilitant celle de leur conjoint !

→ La vie professionnelle des conjoints vous concerne

Aujourd'hui, chaque membre d'un couple exerce une activité professionnelle et a une carrière à conduire. Cela est un frein à la mobilité géographique de l'emploi. Que vous vous relocalisiez sur Bordeaux ou que, déjà installé dans cette ville, vous recrutiez vos cadres dans toute la France ou à l'étranger, vous devez donc, dès le début de votre démarche, prendre en compte cette donnée **pour que vos collaborateurs vous suivent ou pour séduire les meilleurs candidats.**

En vous préoccupant de l'activité professionnelle de leur conjoint, vous rendez votre offre plus attractive pour vos collaborateurs ou futurs collaborateurs et facilitez leur prise de décision.

→ Offrir au conjoint les meilleurs atouts pour trouver un emploi à Bordeaux

Rechercher un emploi nécessite d'avoir une bonne connaissance de **l'environnement économique** dans lequel on évolue. Sans cette connaissance, nul ne peut élaborer un projet professionnel structuré. Cela suppose aussi de disposer d'un **réseau** afin de savoir à quelles portes frapper et d'être en permanence tenu au courant des **opportunités**.

Aussi, pour aider les conjoints de vos cadres à trouver leur place dans notre ville, la Maison de l'emploi de Bordeaux leur propose par votre intermédiaire **une prestation d'accueil gratuite.**

→ Une intégration dans l'environnement économique en quatre étapes

En sessions de groupe ou individuelles, la Maison de l'emploi propose d'abord une phase d'accueil en trois étapes pour **découvrir les "clefs" de l'emploi à Bordeaux**. A l'issue de cette première phase, chaque participant doit comprendre l'environnement économique du territoire et être autonome pour se constituer son propre réseau, ainsi que pour mettre en œuvre les actions nécessaires à la réalisation de son projet professionnel.

La quatrième étape est un accompagnement qui permet, pendant quelques semaines, de roder et mettre au point tous les outils permettant la reprise d'une activité professionnelle (emploi salarié ou création d'entreprise).

1 COMPRENDRE LA VILLE ET SON ÉCONOMIE

Présentation de l'agglomération bordelaise, de ses spécificités économiques, de ses principaux secteurs d'activité et de quelques-unes de ses entreprises les plus représentatives.

2 ETABLIR SON "DIAGNOSTIC EMPLOI"

Avec l'aide d'un consultant, chacun analyse son parcours professionnel, réoriente son plan de carrière selon le nouvel environnement économique et fait le point sur les outils de recherche d'emploi (CV, lettre...).

3 CRÉER SON RÉSEAU PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Présentation par la Maison de l'emploi et ses partenaires des différentes structures d'accueil de

Bordeaux (Bordeaux Accueille, BRA, Accueil de la ville, accueils spécifiques et cours de français pour les étrangers...), ainsi que des réseaux économiques et de certaines entreprises.

4 ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET PROFESSIONNEL

Animées par un consultant, des sessions individuelles ou collectives visent à préparer un retour rapide à une activité professionnelle en travaillant :

- > la recherche d'informations, de formations,
- > le ciblage des entreprises,
- > la réalisation de CV et de lettres de motivation,
- > la préparation à l'entretien d'embauche.

Créée par la ville de Bordeaux, l'association "Maison de l'Emploi de Bordeaux" a pour vocation la mise en synergie des acteurs économiques, institutionnels et sociaux du territoire."

Contact :

Maison de l'emploi, 100, quai des Chartrons - 33000 Bordeaux - Tél. 05 40 12 10 10
contact@emploi-bordeaux.fr